

## 01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

### Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

- [Fiches Pratiques - Publication Décembre 2024.pdf](#)
- [Etats des lieux des CTC - Campagne 2025.aspx](#)
- [Stages mi-saison Arbitres Observateurs CF.pdf](#)

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroidformatiqueclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

### Nouveau Président de la FFBB

A l'issue de l'Assemblée Générale Élective qui s'est déroulée le samedi 14 décembre à Paris, Jean-Pierre Hunckler a été élu à la présidence de la Fédération Française de Basketball (FFBB) pour un mandat de quatre ans. Il devient le 14<sup>e</sup> président de la FFBB et succède à Jean-Pierre Siutat. Le président et les membres élus du Comité de l'Isère lui présentent leurs sincères félicitations.



## FDVA 2025 (Fond pour le Développement de la Vie Associative)

La campagne FDVA 2025 ouvrira pour l'Isère le 9 janvier 2025 pour une durée de 2 mois. Les démarches seront à effectuer via le Compte Asso. Les orientations pour cette campagne 2025 vous seront envoyées en début d'année.

## Pass'Sport

**Attention :** la date de fin du dispositif Pass'Sport pour l'année 2024 (saison sportive 2024-2025) est fixée au **31 décembre 2024**.

**Le Compte Asso sera fermé donc passée cette date, les clubs ne pourront plus saisir de codes Pass'Sport.**

## Fêtes de fin d'année



*Le secrétariat du comité reste ouvert durant les fêtes de fin d'année (fermeture le 24/12 à 16h).*

**IL N'Y AURA PAS DE B.H. LA SEMAINE PROCHAINE.**

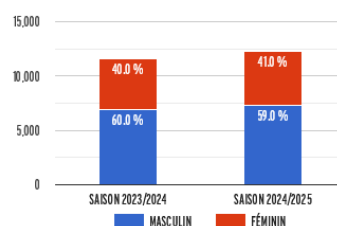
*Joyeuses fêtes à tous !*

## Qualifications

### Statistiques licences 2024/2025

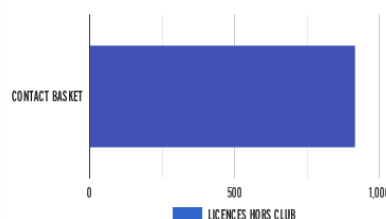
#### LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 17 DÉCEMBRE

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2023/2024	4 661	40.0%	6 935	60.0%	11 596
SAISON 2024/2025	4 965	41.0%	7 278	59.0%	12 243
EVOLUTION	304		343		647
EVOLUTION %	7.0%		5.0%		6.0%



#### LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 17 DÉCEMBRE

CONTACT BASKET (AVENIR,SANTE, OBE, OBC, OBL, OBU)	916
<b>TOTAL SAISON 2024/2025</b>	<b>916</b>



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 17 DÉCEMBRE 2024

13 159

## Qualification des dirigeants de clubs

---

Nous constatons que plusieurs dirigeants de clubs ne sont toujours pas qualifiés à cette date. Nous comptons sur la diligence des clubs concernés pour faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

### Clubs concernés à la suite de notre pointage du 17 décembre 2024 :

N°	Club	Dirigeants non licenciés
072	BIG BANG BALLERS	Président/Correspondant/Trésorier
148	LES DEUX ALPES	Correspondant/Référent licences/Trésorier

## Finances

### 2<sup>ème</sup> acompte sur licences 2024/2025

---

À ce jour, les clubs suivants n'ont pas réglé le deuxième acompte sur licences 2024/2025, arrivé à échéance au 17/12/2024. Merci de régulariser dans les meilleurs délais, à défaut nous appliquerons la pénalité prévue dans les dispositions financières du Comité de l'Isère pour non-paiement dans les délais impartis (majoration de 10%).

- ARA0038013 – CHASSE SUR RHONE
- ARA0038017 – CREMIEU
- ARA0038029 – GRENOBLE BASKET 38
- ARA0038030 – AVENIERES VEYRINS THUELLIN
- ARA0038053 – ST PIERRE DE BRESSIEUX
- ARA0038061 – AL VOIRON
- ARA0038062 – LES DAUPHINS DE CROSSEY
- ARA0038071 – BASKET NORD ISERE
- ARA0038113 – DIEMOZ
- ARA0038127 – ROMANCHE
- ARA0038148 – LES DEUX ALPES

## 02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

### Compétitions 5x5

#### Dérogations

---

Pour rappel, le motif à indiquer pour toute demande de dérogation est **à l'attention du Comité**. Vous devez donc justifier vos demandes. **Les motifs « vu avec » ou « comme convenu » ne sont pas recevables.** Merci de votre compréhension.

**Vous trouverez ci-dessous les calendriers de gestion des dérogations :**

- pour les catégories **U13, U15, U18 et SENIORS**
- pour la catégorie **U11**

#### Brûlages

---

Vous avez jusqu'au **dimanche 22 décembre 2024 au plus tard** pour transmettre vos modifications de brûlage en jeunes et séniors à [competitions@iserebasketball.org](mailto:competitions@iserebasketball.org).

Les demandes seront étudiées par la Commission des Compétitions 5x5 et seront validées par voie de BH.

#### Classements phase 2 U13/U18 et phase 1 Séniors

---

Les classements sont à télécharger en cliquant sur les liens ci-dessous :

- [SENIORS PHASE 1](#)
- [JEUNES PHASE 2](#)

#### Calendriers phase 3 U11/U18 et phase 2 Séniors

---

**Nous vous informons que les calendriers de la phase 3 des championnats départementaux U11 à U18 et de la phase 2 des championnats départementaux séniors seront accessibles sur FBI à partir du vendredi 20 décembre 2024.**

Ayant reçu beaucoup de demandes avec les mêmes numéros d'ordres, la Commission des Compétitions 5x5 fait son maximum pour essayer de contenter le plus grand nombre de souhaits.

Nous vous invitons à modifier les horaires de vos rencontres à domicile et les gymnases de façon libre depuis le menu COMPÉTITIONS > Saisie des résultats. Cette possibilité est ouverte aux clubs **du vendredi 20 décembre jusqu'au dimanche 29 décembre 2024 inclus**. Passé cette date, il faudra procéder par dérogation et justifier les demandes de changement.

Nous vous rappelons que les horaires que vous inscrivez doivent être compris dans les plages horaires officielles suivantes :

- U11 : samedi de 10h à 17h
- U13 : samedi de 13h à 18h
- U15 et U18 : samedi de 13h à 19h, dimanche de 9h à 16h
- SENIORS : samedi de 18h à 21h, dimanche de 10h à 17h30

En cas d'heure saisi non-conforme, la Commission des Compétitions 5x5 modifiera d'office et indiquera l'heure par défaut de votre équipe. Parallèlement, pour toutes

les demandes d'**inversion** ou de **changement de week-end**, vous devez impérativement passer par le module dérogation dès aujourd'hui.

Pour mémoire, il est possible de :

	Jusqu'au dimanche 29 décembre 2024 inclus	À partir du 30 décembre 2024 et jusqu'au 2 janvier 2025 sans justificatif (et à partir du 3 janvier 2025 avec justificatif)
Changer l'horaire d'une rencontre à domicile sur le même week-end sportif et dans le respect des plages horaires réglementaires	<b>DIRECTEMENT SUR FBI DANS LE MODULE SAISIE DES RÉSULTATS</b>	<b>UNIQUEMENT PAR DÉROGATION</b>
Changer l'horaire d'une rencontre à domicile sur le même week-end sportif <u>hors</u> plages horaires réglementaires	<b>UNIQUEMENT PAR DÉROGATION</b>	<b>UNIQUEMENT PAR DÉROGATION</b>
Changer l'horaire d'une rencontre à l'extérieur	<b>UNIQUEMENT PAR DÉROGATION</b>	<b>UNIQUEMENT PAR DÉROGATION</b>
Déplacer une rencontre à un autre week-end	<b>UNIQUEMENT PAR DÉROGATION</b>	<b>UNIQUEMENT PAR DÉROGATION</b>
Déplacer une rencontre sur un week-end protégé (cf calendrier sportif général)	<b>INTERDIT</b>	<b>INTERDIT</b>
Procéder à une inversion de rencontre	<b>UNIQUEMENT PAR DÉROGATION</b>	<b>UNIQUEMENT PAR DÉROGATION</b>
Changer le lieu de la rencontre (modification de salle)	<b>DIRECTEMENT SUR FBI DANS LE MODULE SAISIE DES RÉSULTATS</b>	<b>UNIQUEMENT PAR DÉROGATION (validation automatique)</b>

**Par ailleurs, il est strictement interdit d'émettre une demande de dérogation pour un changement de date et/ou d'horaire ET en même temps changer la date et/ou l'horaire dans le module FBI sans que le club adverse ait donné son accord.**

Nous vous invitons à prendre note de ces consignes et à les respecter. À défaut, la Commission des Compétitions 5x5 modifiera d'office les éléments saisis.

**Merci d'anticiper la gestion de vos plannings à domicile pour éviter d'avoir des dérogations de dernière minute en raison d'horaires qui ne conviendraient finalement pas !**

**Tous les matchs devront être joués au plus tard le 13 avril 2025.**

Nous attirons votre attention sur les week-ends de Coupe de l'Isère : si vous avez des équipes engagées en Coupe, soyez vigilants de ne pas demander ou accepter des dérogations de changement de dates sur ces week-ends-là, sauf à accepter de jouer deux matchs dans le même week-end sportif (sauf en U13, catégorie pour laquelle cela est interdit).

## Coupe de l'Isère

Vous retrouverez les rencontres dans le tableau d'avancement en [cliquant ici](#).  
Les rencontres sont en ligne sur FBI.

Il n'est pas possible d'émettre des dérogations pour changer de week-end, les rencontres doivent se jouer le week-end prévu.

Compte tenu du nombre importants d'équipes engagées dans les catégories Séniors Masculins et U18 Masculins, un 32<sup>e</sup> est organisé le week-end du 4 et 5 janvier 2025.

## **Informations divisions**

---

### ***Équipes non réengagées pour la phase 3***

En DMU15, forfait général de l'équipe **ES FRONTONAS CHAMAGNIEU - 2**

En DFU15, forfait général de l'équipe **IE - AVENIR BASKET CLUB DES COULEURS - 2**

### ***Forfaits***

En DF3 poule A, la rencontre n°23028 du samedi 14 décembre 2024 opposant AS BASKET BEAUCROISSANT IZEAUX RENAGE - 1 à BC SAINT CLAIR SUR GALAURE : forfait 1 match de BC SAINT CLAIR SUR GALAURE.

En DMU11 D3 poule AA, la rencontre n°31221 du 14 décembre 2024 opposant AS TULLINS FURES - 2 à BC SAINT CLAIR SUR GALAURE : forfait 1 match de BC SAINT CLAIR SUR GALAURE.

En DMU11 D3 poule AD, la rencontre n°31265 du samedi 14 décembre 2024 opposant AVENIERES VEYRINS THUPELLIN BASKET à ISERE SAVOIE PONT BASKET : forfait 1 match de AVENIERES VEYRINS THUPELLIN BASKET.

En DMU18 D3 poule U, la rencontre n°38192 du dimanche 15 décembre 2024 opposant CHARTREUSE BASKET CLUB - 2 à IE - BASKET CLUB NIVOLAS - 2 : forfait 1 match de IE - BASKET CLUB NIVOLAS - 2.

En DMU18 D3 poule X, la rencontre n°38239 du samedi 14 décembre 2024 opposant ENTENTE BELLEDONNE GRÉSIVAUDAN à LA TRONCHE MEYLAN BASKET - 3 : forfait 1 match de LA TRONCHE MEYLAN BASKET - 3.

### ***Rencontres perdues par pénalité***

DOSSIER N°38 : en DM3 poule D, la rencontre n°13114 du samedi 7 décembre 2024 opposant AL VOIRON BASKET - 3 à BBC EYBENS POISAT - 3 perte de la rencontre par pénalité à BBC EYBENS POISAT - 3 pour la participation d'un joueur non qualifié à la date de la rencontre. S'agissant de la troisième pénalité, l'équipe évoluera en "hors championnat" pour la phase suivante.

DOSSIER N°41 : en DMU11 D3 poule AE, la rencontre n°31204 du 14 décembre 2024 opposant AL VOIRON BASKET - 2 à TERRES FROIDES BASKET - 4 et en DMU11 D2 Poule X opposant TERRES FROIDES BASKET - 2 à BC FAVERGES DOLOMIEU - 1 : pertes des rencontres par pénalité à TERRES FROIDES BASKET - 4 et TERRES FROIDES BASKET - 2 pour la participation d'un joueur à deux rencontres au cours de la même journée de championnat.

## Rencontres en attente d'homologation (ouverture d'une enquête)

DOSSIER N°37 : en DF3 poule C, la rencontre n°23082 du 30 novembre 2024 opposant GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB à AS BASKET BEAUCROISSANT IZEAUX RENAGE - 2 : ouverture d'une enquête pour irrégularités constatées sur la feuille de marque.

**Rencontre homologuée, avertissement à GRESIVAUDAN BASKET CLUB.**

### Réserves

En PRF poule A, la rencontre n°21023 du samedi 30 novembre 2024 opposant TERRES FROIDES BASKET - 2 à ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ANDRÉ BASKET - 1 : une réserve a été déposée. Ouverture d'une enquête → **Réserve classée sans suite.**

En DM3 poule D, la rencontre n°13119 du samedi 14 décembre 2024 opposant BBC EYBENS POISAT - 3 à BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY : une réserve a été déposée → **Réserve classée sans suite.**

En DF2 poule A, la rencontre n°22029 du samedi 14 décembre 2024 opposant AS LE VERSOUD - 3 à ROMANCHE BASKET : une réserve a été déposée → **Dossier transmis à la CDO**

### Incidents

En PRM poule A, la rencontre n°11028 du 15 décembre 2024 opposant IE - AL VOIRON BASKET - 2 à ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 2 : des incidents se sont produits au cours de la rencontre. Le dossier est transmis à la Commission de discipline de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

## Relevé des écarts pour le week-end du 07-08 décembre 2024

Les écarts relevés surlignés **en jaune** sont sanctionnés conformément aux règlements et aux dispositions financières.

Les écarts relevés surlignés **en bleu** sont des avertissements uniques avant sanction.

N°	Division	Poule	Club concerné	Écart constaté
11028	PRM	A	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Licence non présentée
11053	PRM	B	VOREPPE BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte
11053	PRM	B	VOREPPE BASKET CLUB	Nom, prénom et numéro de licence non renseignés pour l'entraîneur adjoint
11058	PRM	B	VOREPPE BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte
12027	DM2	A	AMICALE BC DOMENE	Nom, prénom et numéro de licence non renseignés pour l'entraîneur adjoint
12027	DM2	A	AMICALE BC DOMENE	Groupement sportif non renseigné pour le chronométrateur
13088	DM3	C	ASEL ST MARTIN D'URIAGE	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
13114	DM3	D	BBC EYBENS POISAT	Perte de la rencontre par pénalité
13114	DM3	D	BBC EYBENS POISAT	Personne non qualifiée
23028	DF3	A	BC SAINT CLAIR SUR GALAURE	Forfait d'une rencontre
23082	DF3	C	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Arbitre non licencié
31116	DMU11	D1 R	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	Numéro de licence non renseigné pour l'entraîneur principal
31129	DMU11	D1 S	TERRES FROIDES BASKET	Non respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres le même week-end
31131	DMU11	D1 S	CHARTREUSE BASKET CLUB	Non respect des 20 points d'écart
31144	DMU11	D1 T	GRENOBLE BASKET 38	Numéros de licence non renseignés pour la totalité des officiels
31146	DMU11	D1 T	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Numéros de licence non renseignés pour les arbitres, le marqueur et le chronométrateur
31190	DMU11	D2 W	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET	Absence d'entraîneur majeur
31204	DMU11	D2 X	TERRES FROIDES BASKET	Non respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres le même week-end
31205	DMU11	D2 X	BASKET CLUB NIVOLAS	Numéro de licence non renseigné pour le délégué de club
31221	DMU11	D3 AA	BC SAINT CLAIR SUR GALAURE	Forfait d'une rencontre

31234	DMU11	D3 AB	BASKET CLUB EYZIN PINET	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
31236	DMU11	D3 AB	BASKET CLUB DIEMOZ	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
31236	DMU11	D3 AB	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE	Numéro de licence non renseigné pour le joueur n°10
31249	DMU11	D3 AC	BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU	Absence de marqueur et de chronométrateur
31249	DMU11	D3 AC	BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU	Absence d'entraîneur majeur
31265	DMU11	D3 AD	AVENIERES VEYRINS THUPELLIN BASKET	Forfait d'une rencontre
31280	DMU11	D3 AE	AL VOIRON BASKET	Numéro de licence non renseigné pour le marqueur
31294	DMU11	D3 Y	GRENOBLE BASKET 38	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur et le deuxième arbitre
31296	DMU11	D3Y	BASKET GONCELIN GRÉSIVAUDAN	Numéros de licence non renseignés pour la totalité les officiels
33108	DMU13	D1 Q	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Entraîneur non désigné au titre de la charte
33109	DMU13	D1 Q	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Entraîneur non désigné au titre de la charte
33244	DMU13	D3 Y	BASKET GONCELIN GRÉSIVAUDAN	Numéros de licence non renseignés pour les arbitres, le marqueur et le chronométrateur
35104	DMU15	D1 P	US BASKET BEAUREPAIRE	Entraîneur non désigné au titre de la charte
35119	DMU15	D1 Q	AMICALE BC DOMENE	Groupement sportif non renseigné pour l'arbitre n°1
35164	DMU15	D2 T	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Entraîneur adjoint non qualifié
35193	DMU15	D3 V	BASKET GONCELIN GRÉSIVAUDAN	Numéros de licence non renseignés pour la totalité des officiels
38117	DMU18	D1 P	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES	Entraîneur non désigné au titre de la charte
38192	DMU18	D3 U	BASKET CLUB NIVOLAS	Forfait d'une rencontre
38239	DMU18	D3 X	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Forfait d'une rencontre
41129	DFU11	D2 P	BASKET CLUB EYZIN PINET	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
41131	DFU11	D2 P	ARTAS BASKET CLUB	Le nom, le prénom et le numéro de licence de l'entraîneur adjoint ne correspondent pas
41176	DFU11	D3 S	ARTAS BASKET CLUB	Absence de chronométrateur
41190	DFU11	D3 T	BC ST AGNIN CRACHIER CHEZEN	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
41204	DFU11	D3 U	AVENIR BASKET HILAIROIS	Numéros de licence non renseignés pour les arbitres, le marqueur et le chronométrateur
43107	DFU13	D1 O	CHARTREUSE BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte
45090	DFU15	D1 N	CHARTREUSE BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte
45092	DFU15	D1 N	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte
45105	DFU15	D1 O	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Groupement sportif non renseigné pour le marqueur
45135	DFU15	D2 O	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
48066	DFU18	D1 J	BC LA TRONCHE MEYLAN	Entraîneur non désigné au titre de la charte

## Droits financiers à titre administratif

B H	CLUB		DIVISION	N°	MOTIF	MONTANT
23	012	CHARTREUSE	DMU11 D1 S	31131	Non respect des 20 points d'écart	11,00 €
23	018	GRÉSIVAUDAN	DF3 C	23083	Majoration pour personne non qualifiée à la date de la rencontre	30,00 €
23	021	EYBENS POISAT	DM3 D	13114	Perte de la rencontre par pénalité	52,00 €
23	021	EYBENS POISAT	DM3 D	13114	Majoration pour personne non qualifiée à la date de la rencontre	30,00 €
23	027	TERRES FROIDES	DMU11 D2 X DMU11 D3 AE	31204 31280	Perte de la rencontre par pénalité	52,00 €
23	030	AVENIERES VEYRINS THUPELLIN BASKET	DMU11 D3 AD	31265	Forfait d'une rencontre	10,00 €
23	046	ST CLAIR SUR GALAURE	DF3 A	23028	Forfait d'une rencontre	42,00 €
23	046	ST CLAIR SUR GALAURE	DMU11 D3 AA	31221	Forfait d'une rencontre	10,00 €
23	056	LA TRONCHE MEYLAN	DMU15 D2 T	35164	Majoration pour personne non qualifiée à la date de la rencontre	30,00 €
23	056	LA TRONCHE MEYLAN	DMU18 D3 X	38239	Forfait d'une rencontre	42,00 €
23	087	NIVOLAS	DMU18 D3 U	38192	Forfait d'une rencontre	42,00 €
23	105	RUY MONTCEAU	DMU11 D3 AC	31249	Absence d'entraîneur majeur	28,00 €
23	122	ARTAS	DFU11 D3 S	41176	Absence de chronométrateur	30,00 €



## Fautes techniques

N°	CLUB	RENCONTRE			TYPE DE FAUTE			MONTANT
		DIVISION POULE	DATE	N°	1ERE	2EME	3EME	
056	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	PRM A	14/12	11029	FTG1			30,00€
021	BBC EYBENS POISAT	DM3 D	14/12	13119	FTG1			30,00€
047	BC SEPTEME OYTIER	DF3 B	14/12	23057		FTG1		60,00€
127	ROMANCHE BC	DF2 A	14/12	22029	FTG1			30,00€
042	SASSENAGE	DMU18 D3 W	15/12	38224	FTG1			30,00€
018	GRESIVAUDAN BC	DMU18 D2 T	15/12	38178	FCG1			30,00€
114	ELAN VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	PRM A	15/12	11028			FTG1	90,00€
021	BBC EYBENS POISAT	PRM B	15/12	11058	FTG1			30,00€
021	BBC EYBENS POISAT	PRM B	15/12	11058		FTG1		60,00€
016	BASKET ST MARCELLIN	DM2 A	15/12	12029		FTG1		60,00€
016	BASKET ST MARCELLIN	DM2 A	15/12	12029	FTG1			30,00€
061	AL VOIRON	DMU15 D2 S	14/12	35148	FTG1			30,00€
136	UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE	DFU13 D1 N	14/12	43091	FTG1			30,00€

## Compétitions 3x3

### SERIES 3x3 - Organisation du deuxième stop

Le prochain stop des SERIES 3x3 se tiendra :

**SAMEDI 4 JANVIER 2025**

GYMNASE COLETTE BESSON  
25 RUE ALPHONSE DAUDET  
**38400 SAINT MARTIN D'HÈRES**

Horaires prévisionnels pour chacune des catégories :

CATÉGORIE	DATE
U13F	SAMEDI MATIN
U13M	SAMEDI MATIN
U15F	SAMEDI MATIN
U15M	SAMEDI DÉBUT APRÈS-MIDI
U18F	SAMEDI DÉBUT APRÈS-MIDI
U18M	SAMEDI FIN APRÈS-MIDI
SENIORS F	SAMEDI SOIR
SENIORS M	SAMEDI SOIR

Les horaires définitifs seront communiqués ultérieurement.

Toutes les équipes sont engagées pour le prochain stop, merci de déclarer votre/vos forfait(s) au plus tard **dimanche 29 décembre 2024 à 20h**. Tout forfait déclaré au-delà de cette date sera pénalisé conformément aux dispositions financières.

Les clubs figurant dans le tableau ci-dessous sont priés de transmettre la composition de leur(s) équipe(s) dans les plus brefs délais. En l'absence de réponse

au dimanche 29 décembre 2024 à 20h, les équipes concernées seront déclarées forfaits pour le deuxième stop.

NUMÉRO	EQUIPE	CATÉGORIE
ARA0038020	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES - 1	U13M D1
ARA0038105	BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU	U18F D2
ARA0038049	AVENIR BASKET HILAIROIS	SF D2
ARA0038058	AS TULLINS FURES - 2	SM D1
ARA0038081	BASKET CLUB LES ABRETS - 2	SM D2

## Jeunesse

### Calendrier des événements 2024-2025

---

- **Détections finales** : samedi 25 janvier 2025 à **RENAME**.
- **Forum Départemental Mini Basket (JAPS U9 et U11)** : dimanche 26 janvier 2025 à **TULLINS**

[INSCRIPTIONS](#)

- **Baby-Pâques** : le samedi 5 avril 2025 de 9h00 à 12h00 sur 2 secteurs à **LES AVENIERES AOSTE** et **MEYLAN (BC LA TRONCHE MEYLAN)**.
- **Fête Nationale Mini-Basket (Tournoi C. MOPIN)** : le jeudi 29 mai 2025 de 8h30 à 17h à **BEUCROISSANT**.
- **Forum National Mini-Basket** : les 29, 30 et 31 août 2025 à **TSF – VOIRON**.

**Donnez ces dates à vos entraîneurs Mini-Basket et aux enfants concernés afin qu'ils les notent dès à présent sur leur agenda.**

## Technique

### Détection finale 2014

---

La détection finale aura lieu le samedi 25 janvier 2025 à RENAGE au gymnase Municipal (60 rue de la Maigre 38140 RENAGE).

**Filles de 9H à 12H**  
**Garçons de 13H à 16H**

Les enfants doivent venir en tenue de sport, avec un tee-shirt blanc et un tee-shirt foncé, un ballon et une gourde (ou bouteille d'eau).

Les enfants convoqués à la détection finale ont reçu un courriel de convocation le mardi 10 décembre. Les clubs ont été informés par mail des enfants retenus parmi leurs licenciés présentés à la détection secteur.

### Sélection 2014

---

**La Commission Technique est à la recherche d'une assistante pour la sélection départementale féminine 2014.** Si l'une de vos entraîneurs est intéressée, merci de contacter la Commission Technique ([technique@iserebasketball.org](mailto:technique@iserebasketball.org)).

### Tests U11

---

[En cliquant ici](#), vous trouverez les tests U11 à réaliser dans vos clubs.

Vous pouvez saisir les résultats sur le tableau EXCEL à télécharger [en cliquant ici](#), à compléter et à retourner à la Commission Technique avant le lundi 6 janvier 2025.

La finale départementale aura lieu le samedi 22 février 2025 à APPRIEU au gymnase de l'Envol de 14h à 15h30.

Le gagnant et la gagnante de la finale départementale se verront offrir un stage au SUMMER CAMPS à VOIRON.

### Challenge Benjamins

---

Vous trouverez [cliquer ici](#) les épreuves du Challenge Benjamins. Ces épreuves concernent les enfants nés en 2013 et 2012.

Vous devez faire les épreuves dans vos clubs et rentrer les résultats dans FBI **avant le 31/12/2024**.

**Nous organiserons des demi-finales à TSF VOIRON à la Halle Chamechaude les :**

- Mercredi 22 janvier 2025 pour les filles de 16h à 18h
- Mercredi 29 janvier 2025 pour les garçons de 16h 18h

La finale départementale aura lieu le samedi 22 février 2025 à APPRIEU au gymnase de l'Envol de 15h30 à 17h45.

Les vainqueurs fille et garçon gagnera un voyage à NEW YORK offert par Mathieu DELARCHE de l'association HARDWORK TRIP en février 2026.

## Forum Mini Basket

---

Le forum départemental Mini Basket aura lieu le dimanche 26 janvier à TULLINS :

- Matinée consacrée aux entraîneurs U7/ U9.
- Après-midi consacrée aux entraîneurs U11.

**Merci d'inscrire vos entraîneurs avant le 19 janvier à partir du lien suivant : [cliquez ici](#).**

Pour rappel tous les entraîneurs des équipes U9 et U11 inscrites sur les rencontres du CD38 devront participer au Forum Départemental Mini-Basket :

- Un entraîneur inscrit sur la liste fédérale de l'équipe technique de Ligue lors de la saison précédente sera exempté.
- Un entraîneur ayant participé soit au week-end de présaison (WEPS) championnat de France, soit au JAPS régional (seniors ou jeunes), soit au Campus ou Colloque départemental sera exempté.
- Un entraîneur inscrit en formation BPJEPS ou DEJEPS sera exempté sur justificatif.

## Officiels

### Réclamation N°1

---

**Rencontre :** AS ST ANDRE LE GAZ 2 – AL ECHIROLLES 4  
**Catégorie :** DF2 – Poule B – Rencontre n°22043 du 09/11/2024  
Réclamation déposée par l'entraîneur de l'AL ECHIROLLES.  
**Confirmation :** réclamation non confirmée.  
**Décision :** → **réclamation classée sans suite.**

### Réclamation N°2

---

**Rencontre :** BC MARCILLOLES PAJAY – BBC EYBENS POISAT 3  
**Catégorie :** DM3 – Poule D – Rencontre n°13104 du 09/11/2024  
Réclamation déposée par l'entraîneur de BBC EYBENS POISAT.  
**Confirmation :** réclamation non confirmée.  
**Décision :** → **réclamation classée sans suite.**

### Réclamation N°3

---

**Rencontre :** BBC EYBENS POISAT – TERRES FROIDES BASKET 2  
**Catégorie :** PRF – Poule A – Rencontre n°21018 du 24/11/2024  
Réclamation déposée par l'entraîneur de TERRES FROIDES BASKET.  
**Confirmation :** réclamation non confirmée.  
**Décision :** → **réclamation classée sans suite.**

### Réclamation N°4

---

**Rencontre :** ABC DES COULEURS – ROMANCHE BASKET  
**Catégorie :** DF2 – Poule A – Rencontre n°22018 du 24/11/2024

Réclamation déposée par l'entraîneur de ROMANCHE BASKET.

**Confirmation** : réclamation confirmée conformément aux règlements

**Décision** : réclamation recevable - suppression de la faute B1 à l'équipe B et annulation du dernier lancer-franc marqué par l'équipe A. Modification du score final à 43-42 en faveur de AVENIR BC DES COULEURS.

# COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : [secretariat@iserebasketball.org](mailto:secretariat@iserebasketball.org)

Site : [www.iserebasketball.org](http://www.iserebasketball.org)

## NOS PARTENAIRES

